



BULLETIN DE NAVIGABILITE

La Loire – Section navigable entre Bouchemaine et Nantes
Du 08/04/2021

Les relevés sont effectués dès que le mouillage est inférieur à 1,80m

EXTREME VIGILANCE : PERIODE DE BASSES EAUX

Points kilométriques			Chenal				
RD	RG	ZONES	Mouillage	Largeur	Difficulté	Courbure*	Hauteur d'eau aux échelles
61+800 64+300		BOUCHEMAINE La Pointe TETE DE L'ILE BEHUARD	1,60	60m		В	Sondage du 07/04 avec la cote -0,42m à l' échelle de Montjean
64+300 66+700		BEHUARD BRAS DES LOMBARDIERES	1,40	60m		В	
66+700 69+500		ZONE DE SKI NAUTIQUE LA POSSONNIERE	1,30	40m		В	
69+700 72+200		LA POSSONNIERE PONT DE L'ALLEUD	1,60	80m			
72+200 83+700		BRAS DE CHALONNES PONT DE MONTJEAN SUR LOIRE	1,50	60m		В	
83+700 88+600		PONT DE MONTJEAN SUR LOIRE PONT D'INGRANDES - LE FRESNE SUR LOIRE	1,40	80m		В	Sondage du 07/04 avec la cote -0,42m à l' échelle de Montjean
88+600 8+000		PONT D'INGRANDES - LE FRESNE SUR LOIRE PONT DE SAINT FLORENT LE VIEL	1,40	60m		В	
		Seuil du Fresne Bras de saint Florent					
8+000 14+200		PONT DE SAINT FLORENT LE VIEL VAIR SUR LOIRE (Tête de l'île Briand)	1,40	100m		В	
14+200 20+900		VAIR SUR LOIRE (Tête de l'île Briand) PONT D'ANCENIS	1.00				Sondage du 07/04 avec la cote -1,35m à l'échelle d'Ancenis (coef 46)
20+900 29+100		PONT D'ANCENIS PONT DE CHAMPTOCEAUX	1.00				
29+100 33+660		PONT DE CHAMPTOCEAUX LE CELLIER (cale Francis Poul)	0.60				
33+660 39+100		LE CELLIER (cale Francis Poul) PONT DE MAUVES-SUR-LOIRE	0.80				
39+100 44+500		PONT DE MAUVES SUR LOIRE PONTS DE THOUARE SUR LOIRE	1.20				
44+500 49+000		PONTS DE THOUARE SUR LOIRE PONT DE BELLEVUE	1.40				Sondage du 08/04 avec la cote + 2,63m à l'échelle de Bellevue (coef 58)
49+000		PONT DE BELLEVUE PONT DE PORNIC (bras de Pirmil - Nantes)	1.40				
49+000 54+240		PONT DE BELLEVUE PONT WILLY BRANDT (bras de la Madeleine)					
54+240 57+050		PONT WILLY BRANDT PONT ANNE DE BRETAGNE (bras de la Madeleine - Nantes)					

Entre NANTES et VAIR SUR LOIRE, les mouillages sont relevés à basse mer

* courbure : B = bonne - M = moyenne - TM = très moyenne

Pour connaître les conditions de navigation, vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis à la batellerie sur la Loire sur le site internet www.vnf.fr

Les usagers du fleuve peuvent suivre l'évolution des hauteurs d'eau ainsi que les débits sur le site internet de vigicrues - https://www.vigicrues.gouv.fr

Conformément au règlement général de police et au règlement particulier de police, en remontant la Loire vous devez laisser :

- à votre gauche les bouées cylindriques rouges (côté rive droite)

- à votre droite les bouées coniques vertes (côté rive gauche)

Le plus souvent, ces bouées de délimitation du chenal sont placées en tête d'épis. En période de basses eaux, un balisage complémentaire dit "balisage d'étiage" Est assuré au moyen de bouées pour délimiter le chenal d'étiage, plus étroit.

La vitesse autorisée par rapport aux rives est limitée à 20km/h. Dans les bras étroits et à l'approche des arches, elle doit être réduite à 10km/h,

elle est de 6km/h sous les ponts. La vitesse est à adapter lors de croisement de barques ou de canoës .

Pour naviguer sur la Loire, vous devez vous acquitter d'une vignette plaisance que vous pouvez obtenir en ligne sur le site internet www.vnf.fr

Service(s) à contacter :

UTI Loire, 10 bd Gaston Serpette, BP 53606, 44036 NANTES Cedex 1

<u>Tél :</u> 02 40 67 26 01 – <u>Mail :</u> uti.loire@vnf.fr **Centre d'exploitation de la Chapelle Basse Mer**

<u>Tél:</u> 02 40 06 37 78 <u>Port:</u> 06 89 10 56 18 **Centre d'exploitation de Montjean sur Loire** <u>Tél:</u> 02 41 39 01 47 <u>Port:</u> 06 70 64 86 58